

mis en ligne le 14 mars 2023

**ARRETE MUNICIPAL N°12898 DU 14 MARS 2023**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

**OBJET :**

Travaux

5 rue de la marine

Le vendredi 31 Mars 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Francois VALRAUD, 5 rue de la marine  
56260 LARMOR PLAGE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, il importe d'interdire le stationnement sur 4 emplacements au niveau du n° 5 rue de la Marine, il importe de plus de fermer la rue de la marine de 08h30 à 10h00

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Le vendredi 31 mars 2023 de 08h30 à 10h00, le stationnement sera interdit sur 4 emplacements à hauteur du 5 rue de la marine, de plus la rue de la Marine sera fermée de 08h30 à 10h pour permettre l'installation d'un camion grue pour manutention. Seul le demandeur sera autorisé à stationner et à circuler.

**ARTICLE 2** : Les panneaux seront mis en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

**ARTICLE 4** : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE MAIRE,**

**Patrice VALTON**

